

Chers parents,

Nous sommes à présent dans la dernière ligne droite avant la rentrée scolaire et il convient de poser les balises de celle-ci, qui vous vous en doutez, sera légèrement différente des autres années.

Le Conseil National de Sécurité a donc décidé **une rentrée dans les écoles sous « code vert »**, Voici un aperçu des conséquences de ce code pour l'école fondamentale, telles que définies en cette fin août. Ces dispositions restent toutefois susceptibles d'être modifiées ultérieurement.

1. 100% des élèves fréquentent l'école, 5 jours par semaine. **L'école redevient donc OBLIGATOIRE pour tous les enfants de la troisième année maternelle à la sixième année primaire.** Les parents de M3 à P6 n'ont donc plus la possibilité de décider si leur enfant fréquentera l'école ou pas.
 2. **Les activités extra-muros** peuvent avoir lieu, dans le respect des règles qui s'appliquent dans la société en général.
 3. **Les activités de groupes à l'école** (réunions, fêtes) doivent respecter les règles qui s'appliquent à la société en général.
De ce fait, les réunions collectives, rassemblant habituellement tous les parents d'une même classe en soirée dans un même local, devront se faire dans le respect des mesures sanitaires.
- Les dates de ces réunions vous seront communiquées dans la lettre de rentrée ce mercredi.
4. **L'utilisation des infrastructures** redevient normale. Les enfants assisteront donc à deux heures de psychomotricité par semaine en maternelle et à deux heures d'éducation physique en primaire.
 5. **Les aires de jeux, cours de récréation**, en ce compris les jouets et équipements extérieurs, peuvent être utilisés en conditions normales.
 6. **L'hygiène des mains, l'aération et la ventilation** des classes sont renforcées, ainsi que le nettoyage des sanitaires.
 7. **La distanciation sociale** de 1.5 mètre doit être respectée pour tous les contacts entre adultes.
 8. **Le port du masque** n'est pas requis pour les élèves. Le personnel porte le masque quand la distance physique ne peut pas être respectée lors des déplacements à l'intérieur.
 9. **Dans la gestion des entrées et sorties**, l'école devra veiller à éviter les regroupements de parents. Ceux-ci porteront un masque et respecteront les distances sociales entre eux.

Dès lors, **la présence de tous les parents dans la cour le premier septembre ne sera évidemment pas possible.** Nous souhaitons proposer la meilleure formule possible permettant d'accueillir au mieux chaque élève. Les parents de maternelle et ceux d'élèves qui rentrent en première année, ou sont nouveaux dans l'école, pourront accompagner leurs enfants en classe en ce jour particulier.

Nous demandons aux autres parents de primaire de déposer leurs enfants à la grille de l'école (sauf parents de P1 , et des nouveaux élèves ,pour le premier jour) , chaque enseignant sera présent dans sa classe. En fin de journée, les parents des élèves de primaire pourront les récupérer dans la cour (port du masque obligatoire).

La rentrée aura donc bien lieu pour tous le mercredi 01 septembre à 8h30 .

Le jour de la rentrée, la lettre de rentrée traditionnelle vous parviendra en version papier.
Les informations pour les repas ont été envoyées par mail la semaine dernière, si vous ne les avez pas reçues , n'hésitez pas à me le signaler ou à regarder dans vos spams.
N'hésitez pas à me contacter pour toute information supplémentaire.

Cordialement,
Véronique Collin